



Fédération

Syndicale

AQUITAINE

Unitaire

**CAEN du 10 novembre 2016**

**déclaration de la FSU**

La refondation de l'École est dans sa dernière année de mise en œuvre, et le constat du rapport du CNESCO nous alerte à juste titre sur l'aggravation des inégalités scolaires dans un système éducatif de plus en plus ségrégatif, qui ne permet pas aux élèves en difficulté sociale de progresser. Ce CAEN aurait du être l'occasion de faire un bilan académique de la réforme. Force est de constater que les documents préparatoires, en se limitant une fois de plus aux seules évolutions démographiques, n'apportent aucune lisibilité sur les choix de politique académique pour répondre aux besoins des élèves en difficulté. La réforme de l'Éducation prioritaire avec une dizaine de réseaux en moins pour notre circonscription académique, a exclu nombre de situations légitimes, notamment les écoles en quartier « politique de la ville » et a particulièrement pesé sur les effectifs des écoles hors éducation prioritaire. Certaines écoles se sont retrouvées « orphelines ». Au sein de l'éducation prioritaire, l'attention s'est portée sur un nombre restreint de situations, (en REP +) et les moyens consentis ont été assortis d'un renforcement des pressions managériales.

Mais la mesure emblématique de ce quinquennat restera la réforme des rythmes scolaires qui s'est faite contre les enseignants. Elle a amplifié les inégalités territoriales et dégradé les conditions de vie professionnelle et personnelle des enseignant-es et souvent les conditions d'apprentissage des élèves, particulièrement en maternelle, sans faire la preuve de son efficacité sur la réussite des élèves. La FSU dénonce le manque de transparence sur le bilan de cette réforme, notamment par l'absence de publication du rapport de l'inspection générale sur les rythmes scolaires.

Pour le second degré le bilan chiffré ne fait pas apparaître que les effectifs par classe ne cessent d'augmenter. Un nombre important de divisions dépassent déjà le seuil trop élevé de 35 en lycée et 30 élèves en collège. Ces évolutions sont masquées par l'utilisation de moyennes académiques qui sont peu parlantes. Il y donc une fausse transparence sur les effectifs : ce sont ceux par division qui permettent d'analyser objectivement la réalité dans les EPLE.

En ce qui concerne l'orientation : comment interpréter la montée des effectifs dans certaines sections en Lycée, sur des filières qui apparaissent alors comme des orientations subies, dégradant les conditions d'enseignement dans ces classes, tandis que dans le même temps le rééquilibrage annoncé dans les filières générales ne se produit pas.

Par ailleurs, le bilan de rentrée montre des ajustements en « trompe-l'œil » : inégalités entre les EPLE quant au

nombre d'heures repris ou donné selon l'évolution des effectifs d'une part, mais surtout des ajustements qui se font non seulement essentiellement en HSA, mais même au dépens des heures postes. En lycée, comme à Tregey ou à Brémontier le climat scolaire est très tendu avec la montée d'incidents et de violences, qui démontrent un manque certain de personnels pérennes dans l'équipe pluri-professionnelle. Les réponses ne sont pas à la hauteur de la situation et les moyens supplémentaires n'y sont pas. Face à un climat scolaire inquiétant, à l'épuisement et à la désillusion professionnelle des équipes, la FSU réitère sa demande d'une révision de la carte de l'éducation prioritaire et l'intégration des lycées dans cette carte.

La politique scolaire ne prend pas en compte l'appauvrissement d'une partie de nos élèves en raison du chômage massif. Depuis 2012, il n'y a pas eu d'augmentation du montant des bourses et pas d'abondement des fonds sociaux, alors que les familles plus aisées ont bénéficié d'une politique de défiscalisation pour l'aide aux devoirs notamment.

Dans l'Académie de Bordeaux le conseil régional a diminué de 90 à 70 euros l'aide pour les manuels scolaires à l'entrée en seconde. Nous constatons au regard des aides en Nouvelle Aquitaine que c'est le moins disant qui l'emporte, l'ex Aquitaine étant déjà la moins bien dotée, alors qu'en Limousin la gratuité était acquise. Cette baisse générale laisse mal augurer des autres dossiers et leur alignement par le bas.

La réalité du terrain dans le second degré est donc celle d'une situation qui ne cesse de se dégrader, à travers les conséquences d'un manque de moyens et d'une politique éducative de renoncement et de démagogie. Les créations de postes demeurent insuffisantes au regard de la seule montée des effectifs, et les conditions de travail des élèves, mais aussi celles des personnels ne cessent de se dégrader. Le collège illustre bien cette situation avec la mise en place d'une réforme contestée très majoritairement, de nouveaux programmes à tous les niveaux sans même disposer des manuels pour chaque élève en dépit des annonces ministérielles, la multiplication des réunions et des injonctions des hiérarchies intermédiaires (ex le passage autoritaire à l'évaluation sans note), des nouvelles tâches bien loin des missions d'enseignement...un alourdissement intolérable de la charge de travail alors que l'année scolaire vient de commencer.

Cette réforme se fait avec une formation insuffisante et dans la précipitation comme le souligne le rapport du CNEC page 82.

Nous tenons à dénoncer du fait de la réforme du collège la perte d'ambition pour l'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE tant dans les nouveaux programmes vides de contenus, centrés sur une discipline " au service de... " que dans son exclusion des épreuves du DNB. A la fin de la scolarité obligatoire, voir disparaître l'épreuve d'EPS du Brevet nous apparaît comme un signe fort d'affaiblissement de l'EPS au sein du système éducatif, au collège et au-delà et un grand danger pour la discipline et le métier de professeur d'EPS.

Les collègues doivent donc à nouveau compenser par leur professionnalisme et une charge de travail supplémentaire, les manques criants pour essayer de faire réussir tous leurs élèves. La pression faite par les contrats d'objectifs renouvelés et le cérémoniel institutionnel de « grand oral » dans les Inspections académiques sont en décalage total avec les besoins et les attentes du terrain.

Dans l'enseignement agricole public l'heure est au manque d'ambition pour la carte des formations, et une politique de seuil des effectifs permet d'alimenter le flux des élèves vers les structures de l'enseignement privé.

Concernant la carte des formations, nous constatons cette année une logique extrêmement adéquationniste entre formation et emploi.

La formation professionnelle sous statut scolaire n'a pas pour but unique de répondre à des besoins d'emplois locaux. Elle est pour nous un moyen d'élévation des qualifications et de formation générale permettant la construction de citoyens capables d'évoluer.

D'autre part, nous constatons à travers la lecture d'une carte d'apprentissage que vous auriez dû nous communiquer, que votre projet est de développer de manière importante le nombre d'apprentis dans les lycées, notamment par la mixité des publics.

Nous rappelons notre opposition à ce système dont la justification est plus financière que pédagogique.

Manifestement, pour la rentrée 2017, avec aucune ouverture de bac pro hors transformation, et la grande part faite aux formations non diplômantes FCIL, la carte des formations que vous proposez n'est pas satisfaisante.

Entre les annonces faites d'un formidable plan 500 et la réalité, le compte n'y est pas.

Pour les personnels ATSS, les quelques créations de postes, même si elles sont bienvenues, ne peuvent masquer l'énorme déficit de cette académie.

C'est pourquoi, au-delà du bilan strictement technique que vous voulez imposer, et à travers celui des années antérieures, c'est toute une politique éducative dans le second degré qui est en échec : réforme Chatel dont on tait toujours l'évaluation, réforme du collège, à n'en pas douter, notamment parce qu'on y attribue des moyens dit d'accompagnement pour tenter de réduire les oppositions, moyens dont on peut d'ailleurs douter qu'ils soient pérennisés.

**La FSU réitère sa demande d'un plan de rattrapage, une amélioration des salaires des fonctionnaires, un plan de titularisation des personnels « précaires », conditions du vivre ensemble dans notre service public d'éducation.**